



"l'Observatoire de la Laïcité a pour but de veiller au strict respect des principes de la laïcité, et la nécessité de mener toute action pour les défendre, les restaurer, les promouvoir"

## Observatoire de la Laïcité du Pays d'Aix

Aix Associations - Le Ligourès  
Place Romée de Villeneuve  
13090 Aix-en-Provence

Monsieur le Député  
Bernard Deflesselles  
4 rue Chaulan

13400 Aubagne

Aix en Provence le 17 mars 2006.

Monsieur le Député,

L'espace public est, de plus en plus, le lieu de transgression des principes fondateurs de notre République qui a institutionnalisé la Laïcité, par la loi de 1905 et sa Constitution.

Quand cette transgression trouve son origine dans l'action et le comportement d'un élu du peuple agissant es-qualité, on ne peut, en tant que citoyen, qu'être surpris, et, en tant qu'Observatoire de la laïcité qu'être indigné.

Ainsi, Monsieur le Député, en octroyant une aide de 100.000 € pour favoriser la construction d'un lycée privé à Gémenos, fût-ce par le biais d'une subvention à la municipalité, vous avez permis que l'argent public serve aux entreprises d'une congrégation religieuse qui se propose de développer, dans cette structure, un projet éducatif *«avec une vision chrétienne de l'homme»* et *«s'inspirant des évangiles ouverts à tous»*.

Il est très dommageable, au regard de ce qu'est la mission de l'Ecole et des valeurs fondamentales portées par notre société, que s'imposent dans le domaine de l'enseignement des organismes dont le but vise l'accès au savoir de sa dimension d'analyse, de liberté du jugement, d'esprit critique. Quand, en plus, l'un de ces organismes implante une structure d'enseignement en lieu et place de l'établissement public attendu dont le besoin n'est pas satisfait à cause des carences administratives et politiques, cela devient inacceptable au regard des principes fondateurs de notre République que nous évoquions précédemment et qu'un élu du Peuple tout entier se doit de respecter et de promouvoir.

Notre Observatoire se réserve le droit d'agir de toutes les manières possibles afin de dénoncer, partout et devant tous, des telles attitudes.

Nous vous présentons, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments républicains.

La Présidente  
Dorothee Yven